

## La viticulture bio en route pour 2023

**L**a filière vin bio connaît une forte dynamique ces dernières années avec de nombreuses conversions. En Nouvelle-Aquitaine, sur les 32 528 ha engagés en bio en 2021, 57 % étaient encore en conversion. Les volumes de vins bio produits sur la région vont donc doubler d'ici 2024. Si le territoire le plus engagé en pourcentage est la Dordogne avec 28 % de vigne bio (220 exploitations et plus de 3 200 ha), le Lot-et-Garonne avec 21 % du vignoble (140 exploitations et 1 375 ha). La Gironde reste le chef de file avec 7 000 ha entrés en première année de conversion en 2021 et 2 500 ha supplémentaires auraient été convertis en 2022. Les Pyrénées-Atlantiques, dont les surfaces totales en vignes sont bien plus faibles, affiche 534 ha dont 183 en conversion dans 93 exploitations en 2021. Cela représente aussi 21 % des surfaces en vignes du département.

### Un marché dynamique

Le vin biologique garde ses couleurs dans la morosité actuelle des chiffres de consommation bio. En effet, en 2022, les ventes en valeur augmentent notamment à la restauration (+ 12 %) et aux cavistes (+ 8 %). Le marché du vin bio en France s'élève à 1,2 milliard d'euros en 2022 (hors restauration hors domicile), soit une augmentation de + 2,2 % en valeur par rapport à 2021. Avec la restauration hors domicile, il s'élève à près de 1,5 milliard d'euros. En 2022, le vin bio a représenté 6 % de la consommation en volume de vin en France. Le marché intérieur représente 61 % de la valeur des ventes de vin bio au stade du départ de chai, y compris pour la restauration et l'export 39 %.

Fort de ce développement, le service viticole de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques mène de nombreuses actions afin d'appuyer les producteurs soucieux de respecter le mode de production bio. Elle participe ainsi au RESAQ viti bio : c'est un réseau régional de 13 partenaires (IFV, chambres d'agriculture, associations de vigneronnes) qui s'est étendu en 2023 sur quatre sites pilotes supplémentaires en Val de Loire, Bourgogne, Vaucluse et Sud-Ouest. L'objectif de ce réseau est de pouvoir tester des produits de biocontrôle pour améliorer l'efficacité de la lutte contre les maladies et ravageurs de la vigne. Ces tests s'effectuent dans des conditions réelles d'application, chez des vigneronnes, avec un protocole commun et sur un large territoire.

Dans le cadre du programme Pepvitibio, la chambre d'agriculture travaille en partenariat avec les pépinières viticoles Salettes à la définition d'un cahier des charges technique adapté à la production de plants de vigne bio. Neuf autres binômes de pépiniéristes et de centres techniques conduisent des essais similaires dans d'autres régions viticoles pour conforter les résultats et prendre en compte



// Photo Réussir

### Le service viticole de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques mène de nombreuses actions afin d'appuyer les producteurs soucieux de respecter le mode de production bio

les spécificités des différents contextes de vignobles et de climat.

Sont également à l'étude des essais de paillage sous le rang avec du miscanthus en vrac pour faciliter la gestion de l'herbe des parcelles avec une mise en place printanière et une mise en place hivernale pour comparaison. L'impact sur l'état des vignes sera suivi de près au fil de la saison.

#### Le projet Madisol

Autre projet phare mis en place, le projet Madisol porté par AgroRéseau 64 et la cave de Crouseilles, issu du programme Solnovo initié par Agri Sud-Ouest Innovation. Ce projet, engagé dans la transition agroécologique, accompagnera treize viticulteurs de la cave sur 5 ans dans la mise en place de l'agriculture de régénération des sols ! Le but est de diminuer le travail du sol, d'augmenter la couverture des sols, de stocker du carbone, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réserver et améliorer la biodiversité.

Les actions pour répondre aux objectifs seront la mise en place de couverts végétaux, la mise en place d'interfaces agroécologiques telles que des haies et mares, l'utilisation accrue des engrais organiques et le développement du biocontrôle. Les enjeux de Madisol sont forts : ce projet vise à maintenir une viticulture résiliente, durable avec des sols vivants et à engager plus de viticulteurs vers des pratiques écologiques tant en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle.

Autre action, des pièges seront mis sur des parcelles dans les trois vignobles majeurs pour alimenter le réseau de parcelles porté par Lionel Delbac de l'Inrae. Ce réseau participatif est conduit à l'échelle du territoire national (27 partenaires et 59 parcelles suivies en 2022). Il permet un suivi de populations d'insectes (drosophiles et cicadelles) rencontrés dans le vignoble. Ce réseau répond à l'acronyme OVNI (Observatoire des insectes Nuisibles endémiques ou Invasifs du vignoble).

#### Veille hebdomadaire

L'objectif de ce projet de recherche est de déterminer les facteurs abiotiques ou biotiques qui favorisent les populations d'insectes invasifs ou non, vecteurs ou non de maladies. Pour ce faire, des pièges jaunes sont mis dans les vignobles durant une semaine à trois périodes : nouaison (mi juin à fin juin), fermeture de la grappe (fin juillet) et maturité (début septembre).

En complément, avec des tournées régulières dans les parcelles, le service viticole réalise une veille hebdomadaire pour alimenter le BSV (Bulletin de santé du végétal) Sud Aquitaine disponible sur le site de la chambre d'agriculture, [www.pa.chambagri.fr](http://www.pa.chambagri.fr), rubrique agroécologie, rubrique BSV. Sont répertoriés dans ce document non seulement les risques en temps réels mais également des éléments de compréhension des parasites et maladies et des méthodes de gestion.

La chambre propose également un accompagnement au réglage des pulvérisateurs pour avoir des traitements performants. Cette année encore, une journée technique y sera consacrée avec la venue de Pierre Dufaire, conseiller machinisme de la chambre régionale d'agriculture. Des prestations individuelles de réglage sont également possibles (contact : Daniel Vergnes au 06 70 88 44 98).

Enfin, des portes ouvertes seront organisées au fil de la saison pour partager tous les résultats de ces différents essais et suivis. « La chambre d'agriculture remercie tous les producteurs participants à ces recherches et expérimentations qui permettent de faire progresser la connaissance et la maîtrise technique des conduites agroécologiques de nos vignobles. »

**Ludivine Mignot**  
Chargée de mission  
agriculture biologique  
à la chambre d'agriculture  
des Pyrénées-Atlantiques